

<b>Réunion du Conseil municipal du 8 août 2013.</b>
---

Tous les conseillers municipaux ont été régulièrement convoqués. Tous sont présents à l'exception de Mme DELPRAT, M. COLY (procuration à B. SEINCE) et J-L. RAYNAL, excusés. La réunion a lieu à la mairie à 20 H. 30.

1. **P-V. de la réunion du 31 mai 2013** : Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. **Point sur les travaux** :

Voirie : La réception des travaux du programme 2013 a eu lieu le 12 juin.

La prochaine réunion de la commission chargée de la voirie est fixée au mercredi 25 septembre prochain afin de préparer le programme de 2014.

Enquêtes publiques : Lecture est donnée des rapports du commissaire enquêteur après clôture des enquêtes relatives au parking du bourg (face au garage BROUSSOLLE) et au chemin de Durfort. Chaque enquête recueille un avis favorable du commissaire, le conseil municipal accepte d'aliéner ces terrains moyennant un dédommagement dont l'estimation sera fournie par le Service des Domaines. Les bornages seront demandés à un géomètre - expert.

Service des Eaux : Suite à la consultation auprès de plusieurs entreprises pour les travaux des captages du Mons, quatre sociétés avaient répondu, d'importants rabais avaient été consentis. Après l'analyse des offres effectuée par le C.P.I.E., la commission d'appel d'offres a retenu l'entreprise BERGHEAUD pour la note technique pour un montant total HT de 51 487 € (tranches ferme et conditionnelle). Le conseil municipal entérine ce choix.

En ce qui concerne le projet de raccordement des sources des Perges au réservoir de Chassagne, une réunion a eu lieu le 24 juillet avec P. JOURDE chargé de ce dossier au Syndicat de la Diège. L'étude est de plus en plus précise dans le choix des matériaux et dans l'estimation.

Assainissement : Le dossier d'avant-projet sommaire de la station d'épuration du bourg doit être déposé par la Société SOCAMA en septembre. Le conseil souhaite se renseigner sur le système de bassins enterrés reliés avant de fixer son choix.

Bâtiments : Le plancher hourdis de la maison de l'entrée du bourg a été fait. Les entreprises sont actuellement en congés, la prochaine réunion de chantier est fixée au 27 août – semaine de la reprise.

Projet de lotissement : Suite à une demande de lot et à une réunion avec le service du Syndicat de la Diège chargé des études pour les collectivités, le plan d'aménagement en quatre lots avec raccordement à tous les réseaux du terrain situé au-dessous du château d'eau est à l'étude et doit être fourni tout prochainement.

Schéma directeur de voirie forestière : Un état des lieux avait été établi par M. RIVAL. Un dossier de projet d'amélioration de la desserte des massifs forestiers sera déposé afin de bénéficier d'aides en cas de travaux de renforcement de voies communales ou rurales. Le Conseil est d'accord sur le projet proposé.

3. **Délibérations à prendre** :

La Trésorerie propose un nouveau service de paiement par carte bancaire sur Internet baptisé TIPI, M. le Maire et le conseil sont d'accord pour proposer ce nouveau service aux administrés. Une convention sera signée avec la Direction générale des Finances publiques.

Le SYTTOM 19 doit obtenir l'accord de toutes les communes membres de ce syndicat lorsqu'une nouvelle collectivité adhère : en l'occurrence, le SIETOM des quatre cantons de MAURIAC, PLEAUX, SALERS et ST CERNIN a demandé son adhésion pour le traitement des déchets ménagers à l'usine de valorisation énergétique de ROSIERS d'EGLETONS. Le conseil émet un avis favorable.

#### **4. Auberge du Cheval blanc :**

M. le Maire fait part d'une lettre de Mme MOLTEAU qui s'était portée acquéreur avec son compagnon. N'ayant pas pu réunir les fonds nécessaires pour boucler leur plan de financement, elle demande au conseil municipal de bien vouloir renégocier la vente du bâtiment avec un paiement différé ou bien que la commune réalise les travaux. Le conseil municipal à l'unanimité, maintient sa proposition d'origine et ne souhaite pas engager les travaux. M. le Maire précise que ,après consultation des services de la préfecture le paiement différé ne peut être accepté dans ce cas-là.

#### **5. Identification des rues:**

A la demande des services de la Poste et de nombreux autres services (EDF, ORANGE..) cette identification devient quasiment obligatoire. Une commission municipale composée de Mme J. VERBIGUIE, Mrs A. FREYSSAC, P. COURTEIX, M. PONTHER et L. RIVIERE est chargée de prendre contact avec le service de la Poste d'Egletons et de préparer un dossier en vue d'attribuer un nom et une numérotation aux voies de SOURSAC et de Spontour.

#### **6. Questions diverses :**

- Les résultats des analyses de la baignade sont satisfaisants grâce au traitement fait début juillet pour éliminer les cyanobactéries.
- Le premier Symposium de sculpture organisé en juillet a eu beaucoup de succès. Cette animation nouvelle a plu mais a été assez difficile à mettre en place.
- Une gratification de 300€ sera versée au stagiaire qui a travaillé au service d'entretien des espaces verts pendant cinq semaines en juin - juillet.
- Une benne à encombrants sera installée près du garage municipal situé sur la route du cimetière du 14 au 29 août, la déchetterie n'effectuant plus de ramassages.